

SECRET

No. 30

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

SECRET/CP/5/Add. 2
24 février 1950.
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

PARTIES CONTRACTANTES
Quatrième Session

APPLICATION DISCRIMINATOIRE DE RESTRICTIONS
DESTINEES A PROTEGER LA BALANCE DES PAIEMENTS

Conséquences que des restrictions imposées ont eues
sur le commerce d'exportation

(Réponse à la question No 5 du document GATT/CP/39)

ADDENDUM

Pakistan

"En général, les exportations du Pakistan consistent en matières premières dont il y avait pénurie sur les marchés mondiaux pendant la période considérée. Les restrictions à l'importation imposées par le Pakistan n'ont par conséquent exercé aucune conséquence sur le volume des exportations de ce pays. Il est cependant établi que les restrictions à l'importation de produits comme les articles de sports et les instruments chirurgicaux imposées par certains pays ont eu des effets défavorables sur les exportations de ces articles en provenance du Pakistan."